

Rapport Moral

Au cours de l'année 2020, l'activité de l'association a été bousculée par la crise sanitaire. Ce rapport moral en dresse un bilan avec les retours des adhérents, puis rend compte des orientations associatives.

BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LA CRISE

L'enquête de satisfaction annuelle s'est doublée en janvier dernier de 2 questions ouvertes aux adhérents.

1/ Quel a été votre **sentiment personnel** pendant les confinements en 2020 ?

Le nuage de mots ci-contre représente en proportion les principaux sentiments exprimés : les adhérents ont été bien entourés et plutôt en tranquillité, même si on note l'occurrence de sentiments d'isolement et d'angoisse.



2/ **Que pensez-vous de l'accompagnement de l'association** pendant la crise ? les bénéficiaires de l'association ont exprimé une très large satisfaction générale : quelques extraits des réponses reçues : « *vous avez bien su gérer la crise – conforme aux consignes, rien à reprocher – les aides respectent très bien les gestes barrières, donc super ! – très bonne information sur la situation – j'ai bien aimé qu'on nous appelle une fois par semaine – je me suis sentie soutenue et entourée – j'ai beaucoup apprécié Du Temps Ensemble mis en place pendant le confinement – félicitations à tous ! encouragement et soutien dans cette période très complexe où vous êtes en première ligne* ». Les équipes ont été sensibles au fort sentiment de gratitude exprimé lors de ce bilan 2020.

LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS ASSOCIATIFS

Le rapport d'orientation proposait l'année dernière 3 pistes essentielles ; elles ont guidé l'action de l'association :

- Les projets de Service SAD et SSIAD sont actuellement mis en œuvre et permettent de **renouveler notre approche du Soins, de la Prévention, de l'Aide aux Aidants et de l'accompagnement des Handicaps**.
Les équipes semi-autonomes (les TEAM) se sont lancées courant 2020 avec des salariées volontaires pour améliorer elles-mêmes la qualité des plannings, les concertations d'équipe, les actions de Prévention.
- Anjou Accompagnement a continué **2 projets innovants pour faciliter les parcours de vie** :
 - le projet de panier de services pour des personnes âgées relevant d'un EHPAD qui souhaite continuer à vivre chez elles à Saumur (Vyv@doS, Vivre à Domicile en Saumurois)
 - l'expérimentation d'un habitat inclusif à La Roseraie avec l'ADAPEI 49.
- La communication a été renouvelée avec une nouvelle identité graphique et un nom simplifié : cette création a **renforcé la visibilité de l'association, de son utilité sociale et de ses métiers**. Le renouveau du journal a été salué, ainsi que les newsletters sur l'actualité du secteur et de l'association.
La publication de témoignages d'adhérents et de salariés donne à voir la réalité humaine de ses adhérents et de ses professionnels.

Rapport d'Activité

L'activité de l'association s'est adaptée à la crise sanitaire, avec des chiffres d'activité des services moindres et le développement des actions de Prévention.

LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Durant l'année 2020, le SSIAD a réalisé 82 339 interventions auprès de 358 personnes à Angers comme à Longué. Son taux d'occupation annuel se monte à 88 %, et a subi des variations aux confinements/déconfinements tout au long de l'année. Les difficultés de recrutement n'ont pas permis d'occuper toutes les places et ont souvent limité notre capacité à répondre aux demandes.

LE SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Durant l'année 2020, le SAD a aidé et accompagné 2095 personnes (+ 620 ponctuellement) pour 194 734 heures d'intervention en Prestataire et 30 906 heures en Mandataire. Cette importante baisse d'activité (-20 %) est due autant à la crise qu'aux fortes difficultés de recrutement qui empêchent le service de répondre à une partie des demandes.

LE CENTRE DE SANTE INFIRMIER

En 2020, les infirmières du CSI ont soigné 215 personnes du quartier de la Roseraie.

LA PREVENTION ET LES ANIMATIONS LIEN SOCIAL

Depuis plusieurs années, ces actions se développent grâce aux animatrices et aux bénévoles engagés dans le Lien Social. Elles sont réalisées en partenariat avec les villes d'Angers et d'Avrillé, ainsi que la Conférence des Financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie. Les cotisations des adhérents à l'association sont toujours dévolues à ces actions.

En 2020, le **Lien Social a dû se réinventer** pour tenir compte de la crise :

- Pendant le 1^{er} confinement : Chaine Solidaire d'appels téléphoniques par les bénévoles & appels réguliers des salariés.
- Pendant le second : 200 visites de Noël réalisées chez les adhérents qui le souhaitent,
- En septembre et octobre : sorties exceptionnelles pour se retrouver, mais en groupes réduits

De plus, l'association a inventé en juin 2020 le dispositif **Du Temps Ensemble**

Il a permis à chaque intervenante de proposer à certains bénéficiaires qui le souhaitent des temps de visite gratuits pour toutes sortes d'activités choisies par eux-mêmes : cuisine, jeux, promenade, discussion, lien avec les petits-enfants avec tablette, etc.



DU TEMPS ENSEMBLE, C'EST UNE HEURE :

- Pour échanger et faire des activités
- Proposée et organisée par votre intervenante
- Des moments de convivialité à planifier d'ici l'été



DU TEMPS ENSEMBLE POUR

DIALOGUER
UN LOISIR CRÉATIF
PRENDRE L'AIR ENSEMBLE
UN JEU DE SOCIÉTÉ,
APPELS VIDÉO AUX PETITS-ENFANTS, ETC...



Le très grand succès de ces temps de convivialité personnalisés a conduit l'association à **pérenniser sur 2021** cette nouvelle forme de soutien adaptée aux envies et aux souhaits de chacun.

Rapport Financier

LE SSIAD

Les comptes SSIAD s'établissent à 3 354 896 € et présentent un **résultat de + 22 390 €**, équivalent à celui de l'année dernière. Les dépenses de personnel ont été moindres que prévues au vu de la difficulté à recruter. L'ARS a financé l'intégralité des surcoûts des équipements Covid (masques, blouses, etc). Le résultat positif viendra abonder la réserve de compensation sous contrôle de l'ARS.

LE SAD

Le SAD termine l'année 2020 à 5 833 900 € et dégage un **résultat de + 133 003 €** (corrigé des variations de congés payés). Ce résultat excédentaire est le fruit de mesures de gestion prises en 2018. Il se ventile de la façon suivante :

- + 130 526 € : pour le SAD Tarifé par le Conseil Départemental,
- - 7 828 €. pour le SAD Prestations (corrigé d'une reprise de provision le résultat est de - 48 551 €).
- + 10 301 € pour le SAD Mandataire.

Les résultats sont proposés à l'affectation de la façon suivante :

- l'excédent du budget tarifé est composé d'une reprise de déficit antérieur de 76 022 € qui va rejoindre les fonds propres et de 54 504 € sous contrôle du CD qui alimentera une réserve de compensation.
- Les résultats du budget Prestations et Mandataire viennent en fonds propres.

Comment comprendre ces résultats ?

L'apport économique du **chômage partiel a été déterminant** pour l'équilibre général du SAD. Mais il ne compense pas tous les coûts de la crise :

- L'excédent du budget tarifé est dû au fait que le CD a maintenu ses dotations APA/PCH au printemps alors que les salariés n'ont pas réalisé toutes les heures des plans d'aide.
- Le budget Prestations est en déficit car le chômage partiel n'a pas couvert toute la perte du chiffre d'affaire du printemps.

Au final, **les résultats sont bons malgré la crise**. Notre enjeu désormais est l'attractivité des métiers car nous avons besoin de recruter pour pouvoir répondre à toutes les demandes.

CSI ET PREVENTION

Le Centre de Santé Infirmier s'établit à 189 604 € pour 2020 et ressort avec un quasi équilibre (+ 2 988 € corrigé de la variation des congés payés)

Le budget Prévention et Lien Social réalise un excédent de 9 032 €. Les excédents 2019 de ce budget ont été comme prévu réinvestis dans les actions de Prévention 2020 et ont permis de financer « Du temps Ensemble ».

LES BILANS

Le bilan du SSIAD s'établit à 1 152 597 € et celui du SAD à 3 236 970 €.

Rapport d'Orientation

Les orientations pour 2021 et les années suivantes sont en continuité avec la volonté politique exprimée lors des deux dernières Assemblées Générales, mais avec des moyens renouvelés.

UN CONTRAT PLURIANNUEL POUR L'ATTRACTIVITE DES METIERS

Les premiers mois de 2021 ont vu se concrétiser une volonté ancienne d'Anjou Accompagnement de **donner des perspectives au SAD avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire**. Un Contrat a été signé le 18 mars pour 5 ans en ce sens. Celui-ci inclut un financement par le Département d'une importante **revalorisation des salaires** à réaliser en 2021 (1^{ère} étape en avril, 2^{ème} étape en octobre).

Parallèlement l'État a agréé la nouvelle classification des métiers de la Branche de l'Aide et des Soins à Domicile (Avenant 43 à la Convention Collective) négociée par notre Fédération UNA pendant 3 ans. Cette nouvelle classification sort nos métiers de l'immersion sous le SMIC et crée un système mesuré d'évolution professionnelle.

Le contrat avec le Département permet que celui-ci soit le premier en France à apporter son concours au **meilleur financement des métiers de l'Aide à Domicile**. Le Conseil d'Administration a souhaité **rendre progressive l'évolution des tarifs** engendrée par ces changements. Les moyens de communication de l'association ont été mobilisés pour montrer à tous les enjeux de cette indispensable revalorisation des salariés du Secteur. De nombreux bénéficiaires nous ont témoigné ces dernières semaines de leur solidarité avec leur intervenante et de leur soutien à l'évolution des conditions de rémunération.

Autre effet de cette évolution : **l'association bénéficie d'une visibilité de 5 ans** sur les financements départementaux et peut consacrer son énergie à l'innovation sociale et aux partenariats avec le Département et tous les acteurs médico-sociaux.

UNE ALLIANCE POUR INNOVER

Comme souhaité depuis plusieurs années, Anjou Accompagnement a renforcé son partenariat avec un important acteur médico-social du territoire : **Vyv³ Pays de la Loire** (anciennement Mutualité Française Anjou Mayenne). Ce partenariat stratégique inclut également une association sœur du réseau UNA : **Aide à Domicile pour Tous** en Loire Atlantique (ADT).

L'objet de cette alliance ? Non pas une simple convention, non pas la préparation d'un rapprochement, mais une collaboration politique et technique pour **inventer les solutions de demain pour l'autonomie à domicile**. L'alliance prévoit de développer d'autres paniers de services comme celui de Saumur, d'autres SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile) et d'autres Habitats Inclusifs en fonction des opportunités.

Le Conseil d'Administration de notre association accueille désormais un membre de Vyv³ Pays de la Loire et un membre d'ADT afin de **régulièrement croiser nos stratégies**. Les coopérations actuelles avec nos partenaires ne sont en rien changées mais cette alliance pourra sans doute créer des synergies pour améliorer la qualité de vie à domicile.

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE À DOMICILE

19 équipes d'intervenantes à domicile (les TEAM) se sont constituées tout au long de 2020, pour valoriser **l'autonomie des intervenantes dans l'organisation du travail à domicile**. Il s'agit de permettre que les initiatives des intervenantes avec les bénéficiaires aboutissent plus facilement en termes d'ajustement de plannings ou de résolution de problèmes rencontrés lors des interventions. L'association souhaite **conforter une vision de terrain entre le bénéficiaire et son intervenante**.

La deuxième dimension du projet consiste à promouvoir un travail moins isolé par des **concertations d'équipe plus fréquentes** organisées par et pour les intervenantes volontaires. Les TEAM vont reconnaître l'autonomie d'organisation des équipes, mais aussi les compétences professionnelles grâce à un programme de formations adaptées. En ce sens, Anjou Accompagnement et ADT viennent de créer un organisme de formation et de conseil pour accompagner ces évolutions dans nos associations et ailleurs.

Améliorer la qualité d'intervention et le professionnalisme des salariés, innover pour des parcours de soins sans rupture : ces objectifs essentiels de notre association sont renforcés par ces 3 projets pluriannuels. Autant d'atouts pour Anjou Accompagnement, confrontée aux défis de la protection de ses adhérents en période de crise, de la prévention des pertes d'autonomie et de l'attractivité des métiers du Domicile.